

LEMBEYE

# Une nouvelle gestion des espaces communaux est engagée



Elus et agents communaux présentent les équipements adaptés aux nouvelles pratiques d'entretien. © JEAN-PIERRE LAGARDE

**La Scop Territori réalisera une étude globale, visant à établir l'état des lieux des différents espaces entretenus.**

Pour répondre à l'interdiction faite aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires, la commune de Lembeye s'est engagée en début d'année 2017 dans une démarche volontariste de gestion différenciée de ses espaces publics ou privés, soutenue par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Le conseil municipal a ainsi confié à la Scop Territori, bureau d'études en aménagement du territoire et du paysage, la réalisation d'une étude globale, visant à établir l'état des lieux des différents espaces entretenus (usage, type de revêtement, mobilier, qualité paysagère), des pratiques de désherbage et des zones à risques, puis à construire et définir des préconisations et des nouvelles pratiques d'entretien, intégrant des solutions préventives concrètes en lien avec l'aménagement paysager.

## Des équipements spécifiques

Cette étude, menée en étroite collaboration avec les élus et le personnel communal, a conduit en octobre 2017 à la remise d'un plan de gestion différenciée des

espaces communaux, comprenant un plan de désherbage curatif adapté à l'usage de chacun des espaces (désherbage mécanique, thermique ou manuel) et un programme détaillé d'actions préventives censées faciliter l'entretien (paillage, utilisation du végétal, conception paysagère, fleurissement adapté, taille douce, tonte différenciée, éco-pâturage).

## Démarche « zéro pesticide »

Pour mettre en œuvre ce plan de gestion, et supprimer définitivement et durablement l'usage des produits phytosanitaires, l'acquisition de nouveaux matériels de désherbage curatif s'est avérée nécessaire.

La commune s'est ainsi dotée

d'équipements spécifiques et adaptés à la configuration de ses espaces (balayeuse-désherbeuse, herse, binette, désherbeurs thermiques, gyrobroyeur, débroussailluse anti-projection), représentant un investissement de 38 000 € hors taxes, financé à 70 % par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre de la démarche « zéro pesticide ».

Pour le maire Jean-Michel Des-séré, cette démarche, au-delà de répondre à un contexte réglementaire et de contribuer à la protection de l'environnement, aura permis aux élus et aux agents de porter un nouveau regard sur la conception, l'embellissement et l'entretien des espaces communaux.

## ZOOM

### La population découvrira les nouvelles pratiques le 5 juillet

La mise en œuvre du plan de gestion différenciée est l'affaire de tous : élus, techniciens mais également habitants et utilisateurs de l'espace public, qui doivent progressivement changer leur regard, s'approprier la démarche et contribuer au quotidien à sa réussite. Les élèves de CM1-CM2 du groupe scolaire sont impliqués dans la démarche.

Encadrés par leur enseignant, des élus municipaux et des techniciens du bureau d'études Territori et de l'association Ecocène, ils ont découvert la démarche et ses applications concrètes sur le terrain.

Ils seront présents ce jeudi 5 juillet pour présenter le plan de gestion différenciée, sensibiliser aux conséquences de l'usage des pesticides, et déambuler dans le centre-bourg à la découverte des nouvelles pratiques et du nouveau matériel d'entretien.

Les habitants de Lembeye sont invités à cette soirée, qui s'achèvera autour d'un buffet. Rendez-vous à 18h, salle multi-activités, 37 place Marcadieu.